

S'associer pour mieux travailler à plusieurs

PUBLIC CIBLE

Paysan.ne.s d'Ariège et des départements limitrophes et porteur.se.s de projet

OBJECTIFS

3.5 jours pour identifier les principales conséquences juridiques, sociales et fiscales d'une installation en groupe.
Savoir gérer la future société de la création à la possible dissolution. Pouvoir adopter un mode de fonctionnement au sein d'une société agricole.

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet d'association avec des personnes identifiées

CONTENU

Jour 1 :

Étudier et mûrir son projet d'installation en société. "Qu'est ce que l'on est prêt à mutualiser ?"
Reposer ses motivations à travailler en société
Questionner sa place dans le collectif et les rôles de chaque associé

Jour 2 et 3 :

Acquérir les compétences juridique, fiscales et sociales pour optimiser son installation en société.

Maîtriser le fonctionnement d'une société : compte courant associé, répartition du résultat, établir ses statuts, connaître les démarches de création d'une société

Jour 4 :

Maîtriser l'utilisation d'outils concrets pour gérer une société au quotidien.

- Méthodologie pour la prise de décision
- Définir ses règles de fonctionnement, clarifier le partage du travail et de l'argent
- Savoir identifier les facteurs de réussite relationnels, les points forts et faibles de sa future association.
- Outils de communication en collectif

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation se composera de séances en salle avec présentation théorique dynamique par support vidéo et photo et paper-board, tours de table, échanges entre les participants, travail en sous-groupes. Documents repère remis aux stagiaires.

MOYENS MATÉRIELS

Projections via vidéoprojecteur
Travail sur paperboard avec feutres
Travail sur support de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les capacités acquises par les stagiaires seront évaluées au travers d'un bilan oral réalisé à la fin du stage. Une grille d'auto-évaluation des acquis sera également délivrée aux stagiaires à l'issue de la formation

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Formation portée par l'ARDEAR Occitanie
N°OF : 91 30 02 803 30

RÉFÉRENCES QUALITÉ

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR 09

DURÉE : 3.5 jour(s)

DATE LIMITE : 01/03/2023

MODALITÉS D'ACCÈS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

TARIFS

Adhérent **784 €**

Non adhérent **804 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Formation prise en charge par Pole Emploi pour les porteurs de projet. Nous contacter pour plus d'informations

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Maxime Moine
adear.09@orange.fr

ADEAR 09
32 Av du Général de Gaulle
09000 Foix
Tel. 07 54 35 17 69 // 06 70 04 55 30

SATISFACTION : 100

NOTE : Repas du midi partagé et tiré du sac .

qualicert,qualiopi

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
23/03/2023	ADEAR 09 32 Avenue du général de Gaulle 09000 Ariège	Pascale Calderan, chargée de conseils, accompagnements, formations et médiation à l'ATAG (Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe)
15/03/2023	ADEAR 09 32 Avenue du général de Gaulle 09000 Ariège	Francis Varennes, juriste fiscaliste formateur en droit rural
14/03/2023	ADEAR 09 32 Avenue du général de Gaulle 09000 Ariège	Francis Varennes, juriste fiscaliste formateur en droit rural
09/03/2023	ADEAR 09 32 Avenue du général de Gaulle 09000 Ariège	Pascale Calderan, chargée de conseils, accompagnements, formations et médiation à l'ATAG (Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe)

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))